



Réponse de la Municipalité à une interpellation

« Un bus, deux bus, ... trois bus à l'arrêt ! Comment fluidifier le transport en commun aux Croisettes ? »
déposé par M. le Conseiller communal Erich Dürst

Sécurité publique

M. le Syndic Alain Monod

Réponse à l'interpellation adoptée par la Municipalité le 23.03.2026

Table des matières

Objet de l'interpellation	2
Réponse de la Municipalité.....	3

Objet de l'interpellation

Lors de la séance du Conseil communal du 10 février 2026, M. le Conseiller communal Erich Dürst a déposé l'interpellation suivante :

Monsieur le Président,

Monsieur le Syndic, Mesdames les Municipales, Monsieur le Municipal, chères et chers collègues,

Depuis la mise en place de la nouvelle ligne 54 des tl, l'arrêt de la ligne 44 aux Croisettes a été déplacé. Il partage maintenant le même arrêt que les lignes 45 et 46, direction Bois-Murat. Avant de pouvoir quitter cet arrêt et traverser la Route de Berne, les bus doivent bien évidemment attendre le feu vert, ce qui peut prendre un certain temps.

On observe désormais fréquemment, tout au moins aux heures de pointe, un embouteillage de bus à cet endroit. En effet, les bus régionaux qui empruntent la route de Berne. En effet, les lignes régionales 360, 361, 362 et 435 passent également par cet endroit. Or, si ces bus doivent attendre le feu vert, il est alors impossible aux bus locaux d'arriver à l'arrêt pour débarquer et embarquer leurs passagers.

Il arrive ainsi que trois bus attendent, un derrière l'autre, et chacun doit attendre un cycle complet des feux pour pouvoir poursuivre sa route.

Compte tenu de cette situation, j'adresse les questions suivantes à la Municipalité :

- Comment apprécie-t-elle cette situation sur le plan de la sécurité, notamment celles des nombreux piétons qui fréquentent cet espace ?*
- Quelle est l'appréciation des tl, concernant d'éventuels retards, difficultés d'exploitation, conséquences sur le personnel ?*
- Est-ce que des pistes, telle qu'un réglage prioritaire des feux pour les bus, sont envisagées, respectivement à l'étude et discutées avec les parties prenantes ?*

Je remercie d'ores et déjà la Municipalité des réponses qu'elle apportera à cette interpellation.

Réponse de la Municipalité

La Municipalité remercie M. le Conseiller Municipal Dürst pour son interpellation concernant l'interface des Croisettes, elle y répond de la manière suivante, en concertation avec les Transports publics lausannois (ci-après : tl).

La situation est effectivement parfois compliquée sur cette interface, qui est à saturation, sans surprise, avec les nombreuses lignes CarPostal et tl qui ont été rajoutées au fil du temps depuis sa conception, laquelle date de la mise en service du M2 en 2008. Pour rappel, le M2 a depuis doublé son trafic annuel, avec 36 millions de voyageurs en 2025.

Le problème majeur qui a été constaté est la présence très fréquente de véhicules privés mal garés sur l'interface. Une interface exclusivement dédiée aux transports publics faciliterait grandement la situation.

Réglage des feux

En raison de l'augmentation du nombre de bus sortant par le quai D, les tl ont procédé à quelques modifications de la programmation de la voie de feux. Les résultats après modifications démontrent une nette amélioration des temps de franchissement du carrefour.

Véhicules mal stationnés

La Municipalité constate, depuis que le prolongement de la ligne 54 a été mis en place, une recrudescence de stationnements inappropriés (automobilistes, livraisons, déposes diverses) au sein même du pôle bus des Croisettes, notamment sur les zones de battement et de transit.

Ces situations génèrent des blocages récurrents dans l'interface et, plus préoccupant, entraînent désormais des tensions avec les conducteurs tl, allant jusqu'à des altercations et des agressions verbales.

En complément des actions déjà mises en œuvre (signalisation verticale, verbalisation), la Municipalité ainsi que les tl trouveraient pertinent d'envisager :

- un renforcement des patrouilles ;
- la matérialisation d'un marquage de type zigzag sur l'ensemble de la zone d'arrêt du quai F afin de renforcer le caractère dissuasif et la lisibilité de l'aménagement.

Comme cela a souvent été évoqué, la Municipalité cherche une solution permettant de restreindre ou d'interdire l'accès à la plateforme. Sans place de pose/dépose rapide à proximité immédiate, il est illusoire de penser que nous allons régler ce problème.

Le Service de l'urbanisme, architecture, énergie et durabilité et le Service des travaux et de l'environnement travaillent à la réalisation dans les meilleurs délais d'un projet de nouvelle zone de dépose qui fera l'objet d'un préavis au Conseil Communal, en réponse notamment au postulat de Mme la Conseillère communale Laetitia Kulak intitulé « Aménagement du rond-point des Croisettes et augmentation des places de stationnement ».

Plusieurs réunions sont prévues soit avec Mme la Conseillère d'État en charge des infrastructures, soit la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) d'ici à cet été afin d'aborder cette problématique.

En conclusion, la Municipalité est bien consciente des problèmes rencontrés à l'interface des Croisettes. Elle travaille, en collaboration avec les partenaires précités, afin de trouver une solution qui permettra de pacifier ce site.

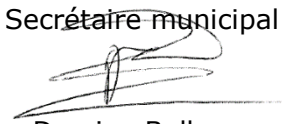
Épalinges, le 23.03.2026

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Alain Monod



Le Secrétaire municipal

Damien Bally

Annexe(s) : néant